

Patrick ULVOAS

26/04/24 12:35

Desserte de Luçon depuis l'A83

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

A l'attention du Commissaire Enquêteur:

Habitant Ste Gemme La Plaine depuis 21 ans , je tiens à manifester mon opposition au projet de la déviation sur plusieurs motifs :

- tout d'abord à l'heure des restrictions et rigueurs budgétaires , est-il raisonnable de dépenser 56 millions d'euros pour un tel projet qui n'apportera aucun bénéfice à l'engorgement du trafic routier ?

En effet créer une deux fois deux voies jusqu'aux 4 chemins à la sortie de Ste Gemme, ne résoudra pas les problèmes de flux puisqu'elle débouchera sur la zone Natura 2000 en direction de la Rochelle où l'aménagement en 2X2 voies ne sera pas possible . Quant à la "desserte de Luçon", qu'en est-il ? Aucune amélioration du flux puisqu'aucun aménagement n'est prévu depuis la sortie de Ste Gemme . En fait ce projet de tronçon de 4 voies ne déboucherait sur rien et ne ferait au final que favoriser la vitesse et donc les accidents pour finalement recréer des bouchons en direction de la Rochelle et de Luçon . Et ceci sans parler de la pollution visuelle et sonore (car vitesse augmentée) sur la plaine.

- Que fait-on de l'artificialisation des terres agricoles déjà excessives et du risque à nouveau de disparition d'exploitations agricoles ? L'impact sur la biodiversité et l'écologie ? Artificialiser ici condamnera de facto les projets de développement de l'habitat et d'installations d'entreprises sur le territoire, selon les principes de la loi ZAN.

- De nombreux commerces et entreprises ont fait le choix de s'installer le long de la 137 pour l'attractivité du passage . La déviation ferait chuter leurs chiffres d'affaires et mettrait en péril de nombreux emplois.....

- Impossibilité de reprendre la direction de st Jean-de Beugne à la sortie Nord et obligation de retourner vers l'accès Sud pour reprendre la 4 voies ... Il faudrait a minima au moins avoir une sortie et une entrée sur cette déviation à chaque bout de l'agglomération .

- Pourquoi ne pas envisager uniquement une déviation pour les poids lourds via Fontenay car c'est bien eux qui causent les nuisances sonores . Normalement actée elle n'est pas appliquée ... pourquoi ? Sans les camions le flux serait allégé.

Au final un projet aussi onéreux , à l'heure de la rigueur budgétaire , inutile car atterissant en zone Natura 2000 non aménageable et sur l'accès à Luçon non aménagé également , faisant porter un risque économique pour les exploitations agricoles , les entreprises et les commerces et l'emploi et aussi un risque écologique ne serait absolument pas raisonnable car totalement inefficace sur le flux routier .

Cordialement

Patrick Ulvoas